

**Sommaire du statut de l'espèce  
du COSEPAC**

sur la

**Ptychomitre à feuilles incurvées**  
*Ptychomitrium incurvum*

au Canada

**DISPARUE DU PAYS  
2012**

**COSEPAC**  
Comité sur la situation  
des espèces en péril  
au Canada



**COSEWIC**  
Committee on the Status  
of Endangered Wildlife  
in Canada

Les sommaires du statut de l'espèce du COSEPAC sont des documents de travail servant à déterminer le statut des espèces sauvages au Canada que l'on croit en péril. On peut citer le présent document de la façon suivante :

COSEPAC. 2012. Sommaire du statut de l'espèce du COSEPAC sur la Ptychomitrium à feuilles incurvées (*Ptychomitrium incurvum*) au Canada. Comité sur la situation des espèces en péril au Canada. Ottawa. xii p. ([www.registrellep-sararegistry.gc.ca/default\\_f.cfm](http://www.registrellep-sararegistry.gc.ca/default_f.cfm)).

Note de production :

Le COSEPAC remercie Jennifer Doubt, qui a rédigé le sommaire du statut de l'espèce sur le Ptychomitrium à feuilles incurvées (*Ptychomitrium incurvum*) au Canada, dans le cadre d'un contrat avec Environnement Canada. La supervision et la révision ont été assurées par René Belland, coprésident du Sous-comité de spécialistes des mousses et lichens du COSEPAC.

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires, s'adresser au :

Secrétariat du COSEPAC  
a/s Service canadien de la faune  
Environnement Canada  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0H3

Tél. : 819-953-3215  
Télec. : 819-994-3684  
Courriel : [COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca](mailto:COSEWIC/COSEPAC@ec.gc.ca)  
<http://www.cosepac.gc.ca>

Also available in English under the title COSEWIC Status Appraisal Summary on the Incurved Grizzled Moss *Ptychomitrium incurvum* in Canada.

©Sa Majesté la Reine du chef du Canada, 2012.  
N° de catalogue CW69-14/2-24-2012F-PDF  
ISBN 978-1-100-99272-3



Papier recyclé



## COSEPAC Sommaire de l'évaluation

### Sommaire de l'évaluation – mai 2012

**Nom commun**

Ptychomitre à feuilles incurvées

**Nom scientifique**

*Ptychomitrium incurvum*

**Statut**

Disparue du pays

**Justification de la désignation**

Cette petite mousse est largement répartie dans les forêts décidues de l'est de l'Amérique du Nord, sa fréquence d'occurrence diminuant vers la partie nord de son aire de répartition. Au Canada, le seul enregistrement connu de l'espèce provient de la zone carolinienne du sud de l'Ontario (chutes Niagara), en 1825. Malgré de considérables efforts de recherche effectués dans la région, l'espèce n'a jamais été redécouverte.

**Répartition**

Ontario

**Historique du statut**

Espèce désignée « disparue du pays » en novembre 2002. Réexamen et confirmation du statut en mai 2012.



## COSEPAC Sommaire du statut de l'espèce

*Ptychomitrium incurvum*

Ptychomitre à feuilles incurvées

Répartition au Canada : Ontario

Incurved grizzled moss

### Évaluation actuelle du COSEPAC

#### Catégorie de statut

DP  VD  M  P

Date de la dernière évaluation : novembre 2002

#### Justification de la désignation de la dernière évaluation

Cette petite mousse est largement répartie dans les forêts décidues de l'est de l'Amérique du Nord, sa fréquence d'occurrence diminuant vers la partie nord de son aire de répartition. Au Canada, le seul enregistrement connu de l'espèce provient de la zone carolinienne du sud de l'Ontario (chutes Niagara), en 1825. Malgré de considérables efforts de recherche effectués dans la région, l'espèce n'a jamais été redécouverte.

**Critères appliqués à la dernière évaluation :** S.O.; 186 années se sont écoulées depuis la dernière mention crédible de l'espèce à l'état sauvage, malgré les recherches bryologiques menées dans la région.

### Recommandation du sous-comité de spécialistes

- Aucun changement de statut ou de critères  
 Aucun changement de statut, mais critères nouveaux

### Preuves (préciser le cas échéant)

#### Espèce sauvage

Changement quant à l'admissibilité, à la taxinomie ou aux unités désignables

oui  non

#### Explication

Le nom *Ptychomitrium incurvum* est celui actuellement accepté pour ce taxon valide (Reese, 2007; Missouri Botanical Garden, 2011) reconnu depuis 1823. Son indigénat au Canada est fondé sur un spécimen d'herbier vérifié (CANM 152283) qui a été récolté en 1825 aux chutes Niagara. Comme les bryophytes sont des organismes sessiles et que le sud de l'Ontario se trouve à proximité d'États du nord-est des États-Unis où l'espèce existe à l'état indigène, on peut supposer que l'espèce a été régulièrement présente aux chutes Niagara et y accomplissait tout son cycle vital dans des milieux situés au Canada.

Dans la première évaluation, l'année 1828 est donnée comme année de récolte, mais il s'agit en fait de l'année de publication de l'exsiccata dont fait partie le spécimen, et non de son année de récolte. L'itinéraire de l'expédition Franklin, à laquelle participait Thomas Drummond à titre d'aide-naturaliste (Franklin, 1828; Bird, 1967), semble indiquer que le spécimen aurait été récolté entre le 15 mars et le 15 avril 1825, au cours du voyage du groupe depuis New York jusqu'à Penetanguishene.

Il est très plausible que Drummond se soit trouvé du côté canadien de la frontière lorsqu'il a fait la récolte. Les chutes Niagara constituent une entité géographique distincte, localisée, non ambiguë, située sur la frontière internationale, et le lieu de récolte de spécimens récoltés aux États-Unis récemment ou à une époque reculée semble indiquer que la présence de l'espèce au Canada est vraisemblable. De plus, la description que Franklin (1828) fait du site semble fortement indiquer que le groupe se trouvait à un endroit faisant aujourd'hui partie du Canada : « Après avoir quitté Albany, nous avons traversé Utica, Rochester, Geneva et Leweston, [...] puis nous avons traversé la rivière Niagara, sommes entrés au Canada et avons visité les chutes si justement considérées comme les plus majestueuses du monde. » [traduction de l'anglais].

### Répartition

*Changement de la zone d'occurrence* oui  non  inc.   
*Changement de l'indice de la zone d'occupation (IZO)* oui  non  inc.   
*Changement du nombre de localités\* actuelles connues ou inférées* oui  non  inc.   
*Nouvelles données importantes issues de relevés* oui  non

#### Explication

Aucun nouveau spécimen canadien du *Ptychomitrium incurvum* n'a été signalé dans les herbiers ACAD, ALTA, CANM, NY, NYS, MICH, MO, MSU, PH, UBC, UWO et VT, ni au Centre d'information sur la patrimoine naturel de l'Ontario. Le spécimen récolté au Québec en 1943 et déposé à l'herbier NBM serait mal identifié, selon des travaux récemment réalisés par la Société québécoise de bryologie, dans le cadre de la préparation de la *Flore des bryophytes du Québec-Labrador* (Jean Faubert, comm. pers.), et par Environnement Canada (2007). La présence de spécimens à l'herbier OAC n'a pu être vérifiée, car cet herbier était en cours de déménagement au moment de la préparation du présent sommaire. Le *P. incurvum* n'a été signalé dans aucune autre des provinces du Canada, selon la liste des espèces sauvages du Canada de 2010 (Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril, 2011). La validité de la mention indiquée pour le Vermont dans la carte de répartition du rapport de situation (COSEPAC, 2002) a été contestée (annotations du spécimen d'herbier), mais une mention de 2003 confirme la présence de l'espèce dans cet État (Dorothy Allard, comm. pers., 2011).

\* Utiliser la définition de « localité » de l'UICN.

### Information sur la population

*Changement du nombre d'individus matures* oui  non  inc.   
*Changement de la tendance de la population totale* oui  non  inc.   
*Changement quant à la gravité de la fragmentation de la population* oui  non  inc.   
*Changement de la tendance de la superficie et/ou qualité de l'habitat* oui  non  inc.   
*Nouvelles données importantes issues de relevés* oui  non

#### Explication

Il n'y a eu aucun changement de la taille ou des tendances connues de la population canadienne. Malgré la période relativement longue de colonisation et d'herborisation qu'a connue le sud de l'Ontario, l'espèce n'a jamais été signalée dans cette région depuis sa première récolte crédible. Aucun relevé ciblé et aucune mesure de rétablissement ne sont recommandés dans le programme de rétablissement du *Ptychomitrium incurvum* (Environnement Canada, 2007), où on reconnaît cependant qu'il serait « souhaitable d'effectuer le suivi des observations signalées par des personnes effectuant des relevés d'autres espèces dans le sud de l'Ontario, et d'y donner suite ». L'achèvement de tels travaux et la publication de leurs résultats continuent d'être un but important du rétablissement de l'espèce au Canada.

### Menaces

*Changement de la nature ou de la gravité des menaces* oui  non  inc.

## Explication

On ne sait pas exactement quels facteurs ont pu faire disparaître l'espèce du Canada. Cependant, dans le rapport de situation (COSEPAC, 2002), on se fonde sur le déclin apparent du nombre de spécimens d'herbier provenant du nord des États-Unis pour avancer que des facteurs de large portée comme le climat, les précipitations acides et les activités humaines ont pu jouer un rôle dans la partie nord de l'aire de répartition nord-américaine de l'espèce. Les effets potentiellement nuisibles de la pollution atmosphérique sont mentionnés dans le programme de rétablissement (Environnement Canada, 2007), mais la situation s'est généralement améliorée à cet égard au cours des dernières années (voir entre autres National Atmospheric Deposition Program, 2011, et Integrated Mapping Assessment Project, 2000). Le *Ptychomitrium incurvum*, qui n'est pas exigeant quant au type de substrat et à sa composition chimique (COSEPAC, 2002), est toujours présent dans certaines régions de l'est de l'Amérique du Nord ayant déjà subi des dépôts acides importants, ce qui laisse croire que d'autres facteurs pourraient en partie expliquer le déclin apparent observé dans le nord. On ne sait pas si la découverte du *P. incurvum* au Vermont EN 2003 (Dorothy Allard, comm. pers., 2011) et sa redécouverte en Ohio en 2006 (NY 829670; les autres spécimens connus avaient tous été récoltés au moins 70 ans plus tôt) sont liées à des changements dans les conditions de croissance, à des changements dans les méthodes de relevés ou à ces deux facteurs.

## Protection

Changement quant à la protection effective

oui  non

### Explication

Le *Ptychomitrium incurvum* jouit de la protection générale que lui confèrent ses désignations en vertu de la LEP (2005) et de la *Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition* de l'Ontario. Le statut accordé à l'espèce aux termes de la LEP a pu avoir un effet de sensibilisation encourageant les herborisateurs de la région à demeurer vigilants quant à sa présence possible. Le lieu de la récolte historique n'a pas encore été précisé, et aucune autre population canadienne n'a été signalée. Aucune mesure de rétablissement n'a été recommandée, mais l'espèce pourrait profiter des programmes généraux de conservation visant le même territoire. Le caractère réalisable du rétablissement sera examiné tous les cinq ans (Environnement Canada, 2007).

## Immigration de source externe

Changement quant à l'immigration de source externe constatée

oui  non

### Explication

La possibilité d'immigration de source externe est peut-être limitée par les facteurs invoqués pour expliquer le déclin apparent du nombre de spécimens d'herbier provenant du nord des États-Unis au cours des 50 à 100 dernières années ainsi que la cote SH (historique) attribuée à l'espèce pour l'État de New York. L'immigration est possible : la plante produit de petites spores (9 à 13 µm, selon Crum et Anderson, 1981), et on sait qu'elle en produit souvent (Reese, 2007). Des milieux propices semblent exister dans la région, malgré les activités humaines intensives (l'espèce a déjà été observée sur des milieux artificiels tels que murs de pierre et pierres tombales, en plus de milieux naturels). Parmi les occurrences récemment signalées aux États-Unis, celles qui se trouvent le plus près du Canada sont celle d'Ann Arbor, au Michigan, située environ 70 km directement à l'ouest de Windsor, en Ontario (spécimen MICH 512701, récolté en 1978), et celle du Vermont, située environ 200 km au sud de la frontière du Québec (Dorothy Allard, comm. pers., 2011, spécimen récolté en 2003).

## Analyse quantitative : sans objet.

Changement quant à la probabilité de disparition du pays

oui  non  inc.

### Détails

## **Remerciements et experts contactés**

La rédactrice du présent document a communiqué avec les personnes suivantes pour obtenir de l'information sur les occurrences de l'espèce et les mesures de rétablissement, et elle tient à les remercier de leur contribution.

Allard, Dorothy. University of Vermont Herbarium (VT).

Andreas, Barbara. Bryologue et conservatrice, Kent State University Herbarium (KE).

Belland, René. Conservateur, Plant Herbarium, Devonian Botanic Garden, University of Alberta.

Bowles, Jane. Conservatrice, University of Western Ontario Herbarium (UWO).

Brouillet, Luc. Conservateur, Herbar Marie-Victorin, Institut de recherche en biologie végétale, Université de Montréal (MT).

Clayden, Stephen. Conservateur, Herbar du Musée du Nouveau-Brunswick (NBM).

Eckel, Patricia. Chercheuse, Bryology Group, Missouri Botanical Garden.

Faubert, Jean. Président, Société québécoise de bryologie.

Fortin, Lucie. Bénévole, Herbar Marie-Victorin, Institut de recherche en biologie végétale, Université de Montréal (MT).

Freire-Fierro, Alina. Gestionnaire des collections, Philadelphia Academy of Natural Sciences Herbarium (PH).

Fryday, Alan. Herbarium, Department of Plant Biology, Michigan State University (MSU).

Lacroix, Carol Anne. Conservatrice des phanérogames, University of Guelph Herbarium (OAC).

LaFarge, Catherine. Conservatrice et directrice, Cryptogamic Herbarium, University of Alberta (ALTA).

Lee, Olivia. Gestionnaire des collections de lichens, de bryophytes et de champignons, UBC Herbarium, Beatty Biodiversity Museum (UBC).

Miller, Norton. Conservateur émérite (bryologie), New York State Museum (NYS).

Newell, Ruth. Conservatrice, Acadia University Herbarium (ACAD).

Oldham, Mike. Centre d'information sur le patrimoine naturel, ministère des Richesses naturelles de l'Ontario.

Payette, Serge. Conservateur, Herbar Louis-Marie, Université Laval (QFA).

Rabeler, Richard. Gestionnaire des collections, University of Michigan Herbarium (MICH).

Van Allen, Kari. Biologiste des espèces en péril, Service canadien de la faune, Environnement Canada (et représentant actuel de l'Équipe de rétablissement).

## Références

- Bird, C.D. 1967. The mosses collected by Thomas Drummond in Western Canada, 1825–1827, *Bryologist* 70 : 262–266.
- Conseil canadien pour la conservation des espèces en péril (CCCEP). 2011. Espèces sauvages 2010 – la situation générale des espèces au Canada, Groupe de travail national sur la situation générale.
- COSEPAC. 2002. Évaluation et Rapport de situation du COSEPAC sur le Ptychomitrium à feuilles incurvées (*Ptychomitrium incurvum*) au Canada, Comité sur la situation des espèces en péril au Canada, Ottawa.
- Crum, H.A., et L.E. Anderson. 1981. Mosses of Eastern North America, Columbia University Press, New York.
- Environnement Canada. 2007. Programme de rétablissement du Ptychomitrium à feuilles incurvées (*Ptychomitrium incurvum*) au Canada, Série de programmes de rétablissement de la *Loi sur les espèces en péril*, Environnement Canada, Ottawa, iv + 9 p.
- Franklin, J. 1828. Narrative of a Second Expedition to the Polar Sea in the Years 1825, 1826, and 1827, John Murray, Londres.
- Integrated Mapping Assessment Program. 2000. [http://www.utoronto.ca/imap/collections/air\\_quality/acid\\_deposition.htm](http://www.utoronto.ca/imap/collections/air_quality/acid_deposition.htm) [site Web consulté en juillet 2011, en anglais seulement]
- Missouri Botanical Garden. 2011. Tropicos.org. <http://www.tropicos.org/Name/35144121> [site Web consulté en juillet 2011, en anglais seulement]
- National Atmospheric Deposition Program. 2011. <http://nadp.sws.uiuc.edu/Default.aspx>; [site Web consulté en juillet 2011, en anglais seulement]
- Ohio Department of Natural Resources. 2011. Rare Native Ohio Plants 2010-2011. [http://www.dnr.state.oh.us/Home/Rare\\_Plants/20102011RareNativeOhioPlants/tabid/22557/Default.aspx](http://www.dnr.state.oh.us/Home/Rare_Plants/20102011RareNativeOhioPlants/tabid/22557/Default.aspx) [site Web consulté en juillet 2011, en anglais seulement]
- NatureServe. 2011. NatureServe Explorer, <http://www.natureserve.org/explorer/> [base de données Web consultée pour la dernière fois en mai 2012, en anglais seulement]
- Pennsylvania Natural Heritage Program. 2011. <http://www.naturalheritage.state.pa.us/Species.aspx> [site Web consulté en juillet 2011, en anglais seulement]
- Reese, W. 2007. Ptychomitriaceae, pages 306-310 in Flora of North America Editorial Committee (dir. de publ.), Flora of North America, Volume 27, Oxford University Press, New York.
- Söderström, L. 2006. Conservation biology of bryophytes, *Lindbergia* 31 : 24–32.



## RÉSUMÉ TECHNIQUE

*Ptychomitrium incurvum*  
 Ptychomitre à feuilles incurvées  
 Répartition au Canada : Ontario

Incurved Grizzled Moss

### Données démographiques

Durée d'une génération. Durée inférée de la stratégie biologique axée sur la colonisation (Söderström, 2006)	6 à 10 ans
Y a-t-il un déclin continu observé, inféré ou prévu du nombre total d'individus matures?	Non
Pourcentage estimé de déclin continu du nombre total d'individus matures pendant cinq années.	S.O.
Pourcentage de changement du nombre total d'individus matures au cours des dix dernières années ou trois dernières générations.	S.O.
Pourcentage de changement du nombre total d'individus matures au cours des dix prochaines années ou trois prochaines générations.	S.O.
Pourcentage de changement du nombre total d'individus matures au cours de toute période de dix années ou de trois générations débutant dans le passé et se terminant dans l'avenir.	S.O.
Les causes du déclin sont-elles clairement réversibles, sont-elles comprises et ont-elles cessé? Comme ces causes ne sont pas comprises, on ne peut pas savoir si elles sont réversibles ou si elles ont cessé.	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre d'individus matures?	Non

### Information sur la répartition

Superficie estimée de la zone d'occurrence	0 km <sup>2</sup>
Indice de la zone d'occupation (IZO) (toujours selon une grille à carrés de 2 × 2 km).	0 km <sup>2</sup>
La population totale est-elle très fragmentée?	Non
Nombre de localités*	0
Y a-t-il un déclin continu de la zone d'occurrence?	Non
Y a-t-il un déclin continu de l'indice de la zone d'occupation?	Non
Y a-t-il un déclin continu du nombre de populations?	Non
Y a-t-il un déclin continu du nombre de localités*?	Non
Y a-t-il un déclin continu de la superficie, l'étendue ou la qualité de l'habitat?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de populations?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes du nombre de localités*?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de la zone d'occurrence?	Non
Y a-t-il des fluctuations extrêmes de l'indice de la zone d'occupation?	Non

### Nombre d'individus matures (dans chaque population)

Population	Nombre d'individus matures
La seule population connue ne l'est que par une mention historique (1825), et sa taille n'a pas été consignée.	0
<b>Total</b>	<b>0</b>

\* Pour des précisions sur ce terme, voir les « Définitions et abréviations » du site Web du COSEPAC ainsi que la définition de *location* des lignes directrices de l'UICN (IUCN, 2010, en anglais seulement).

**Analyse quantitative**

La probabilité de disparition à l'état sauvage est d'au moins [20 % en 20 ans ou 5 générations, ou 10 % en 100 ans].	S.O.
--	------

**Menaces (réelles ou imminentes pour les populations ou leur habitat)**

Aucune menace actuelle de nature générale ou spécifique n'a été relevée.
--

**Immigration de source externe (immigration de l'extérieur du Canada)**

<p>Situation des populations de l'extérieur?  L'espèce n'est pas en péril à l'échelle mondiale.  Aucune cote n'a été attribuée à l'échelle des États-Unis.  Des cotes ont cependant été attribuées à l'échelle de divers États (NatureServe, 2011) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Delaware (S1S2)</li> <li>Georgie (SNR)</li> <li>Indiana (SNR)</li> <li>Michigan (SNR; population signalée en 1978 à Ann Arbor, à 70 km de Windsor, en Ontario)</li> <li>New York (SH)</li> <li>Tennessee (S3)</li> <li>Vermont (S1; population signalée vers 2000 à Dorset, à 200 km de la frontière du Québec)</li> <li>Virginie (SNR)</li> </ul> <p>Les espèces de bryophytes ne semblent faire l'objet d'aucune cotation au Maine et en Pennsylvanie (Pennsylvania Natural Heritage Program, 2011). L'espèce ne figure pas dans la liste des plantes rares d'Ohio (Ohio Department of Natural Resources, 2011).</p>	
Une immigration a-t-elle été constatée ou est-elle possible?	La dispersion de spores serait possible à partir de populations des États-Unis.
Des individus immigrants seraient-ils adaptés pour survivre au Canada?	On ne sait pas.
Y a-t-il suffisamment d'habitat disponible au Canada pour les individus immigrants?	Oui, si on présume que les menaces ont cessé.
Une immigration à partir de populations externes est-elle vraisemblable?	On ne sait pas.

**Statut existant**

COSEPAC : Espèce disparue du pays (2002, 2012)
Sources supplémentaires de renseignements : aucune.

**Statut et justification de la désignation**

<b>Statut</b> Espèce disparue du pays	<b>Critères finals</b> Sans objet.
<b>Historique du statut</b> Espèce désignée « disparue du pays » en novembre 2002. Réexamen et confirmation du statut en mai 2012.	
<b>Justification de la désignation</b> Cette petite mousse est largement répartie dans les forêts décidues de l'est de l'Amérique du Nord, sa fréquence d'occurrence diminuant vers la partie nord de son aire de répartition. Au Canada, le seul enregistrement connu de l'espèce provient de la zone carolinienne du sud de l'Ontario (chutes Niagara), en 1825. Malgré de considérables efforts de recherche effectués dans la région, l'espèce n'a jamais été redécouverte.	

**Applicabilité des critères**

<b>Critère A :</b> Le critère ne s'applique pas : l'espèce n'a pas été observée au Canada depuis 1825.
<b>Critère B :</b> Le critère ne s'applique pas : l'espèce n'a pas été observée au Canada depuis 1825.
<b>Critère C :</b> Le critère ne s'applique pas : l'espèce n'a pas été observée au Canada depuis 1825.
<b>Critère D :</b> Le critère ne s'applique pas : l'espèce n'a pas été observée au Canada depuis 1825.
<b>Critère E :</b> Le critère ne s'applique pas : l'espèce n'a pas été observée au Canada depuis 1825.



## HISTORIQUE DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) a été créé en 1977, à la suite d'une recommandation faite en 1976 lors de la Conférence fédérale-provinciale sur la faune. Le Comité a été créé pour satisfaire au besoin d'une classification nationale des espèces sauvages en péril qui soit unique et officielle et qui repose sur un fondement scientifique solide. En 1978, le COSEPAC (alors appelé Comité sur le statut des espèces menacées de disparition au Canada) désignait ses premières espèces et produisait sa première liste des espèces en péril au Canada. En vertu de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP) promulguée le 5 juin 2003, le COSEPAC est un comité consultatif qui doit faire en sorte que les espèces continuent d'être évaluées selon un processus scientifique rigoureux et indépendant.

## MANDAT DU COSEPAC

Le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) évalue la situation, au niveau national, des espèces, des sous-espèces, des variétés ou d'autres unités désignables qui sont considérées comme étant en péril au Canada. Les désignations peuvent être attribuées aux espèces indigènes comprises dans les groupes taxinomiques suivants : mammifères, oiseaux, reptiles, amphibiens, poissons, arthropodes, mollusques, plantes vasculaires, mousses et lichens.

## COMPOSITION DU COSEPAC

Le COSEPAC est composé de membres de chacun des organismes responsable des espèces sauvages des gouvernements provinciaux et territoriaux, de quatre organismes fédéraux (le Service canadien de la faune, l'Agence Parcs Canada, le ministère des Pêches et des Océans et le Partenariat fédéral d'information sur la biodiversité, lequel est présidé par le Musée canadien de la nature), de trois membres scientifiques non gouvernementaux et des coprésidents des sous-comités de spécialistes des espèces et du sous-comité des connaissances traditionnelles autochtones. Le Comité se réunit au moins une fois par année pour étudier les rapports de situation des espèces candidates.

## DÉFINITIONS (2012)

Espèce sauvage	Espèce, sous-espèce, variété ou population géographiquement ou génétiquement distincte d'animal, de plante ou d'une autre organisme d'origine sauvage (sauf une bactérie ou un virus) qui est soit indigène du Canada ou qui s'est propagée au Canada sans intervention humaine et y est présente depuis au moins cinquante ans.
Disparue (D)	Espèce sauvage qui n'existe plus.
Disparue du pays (DP)	Espèce sauvage qui n'existe plus à l'état sauvage au Canada, mais qui est présente ailleurs.
En voie de disparition (VD)*	Espèce sauvage exposée à une disparition de la planète ou à une disparition du pays imminente.
Menacée (M)	Espèce sauvage susceptible de devenir en voie de disparition si les facteurs limitants ne sont pas renversés.
Préoccupante (P)**	Espèce sauvage qui peut devenir une espèce menacée ou en voie de disparition en raison de l'effet cumulatif de ses caractéristiques biologiques et des menaces reconnues qui pèsent sur elle.
Non en péril (NEP)***	Espèce sauvage qui a été évaluée et jugée comme ne risquant pas de disparaître étant donné les circonstances actuelles.
Données insuffisantes (DI)****	Une catégorie qui s'applique lorsque l'information disponible est insuffisante (a) pour déterminer l'admissibilité d'une espèce à l'évaluation ou (b) pour permettre une évaluation du risque de disparition de l'espèce.

\* Appelée « espèce disparue du Canada » jusqu'en 2003.

\*\* Appelée « espèce en danger de disparition » jusqu'en 2000.

\*\*\* Appelée « espèce rare » jusqu'en 1990, puis « espèce vulnérable » de 1990 à 1999.

\*\*\*\* Autrefois « aucune catégorie » ou « aucune désignation nécessaire ».

\*\*\*\*\* Catégorie « DSIDD » (données insuffisantes pour donner une désignation) jusqu'en 1994, puis « indéterminé » de 1994 à 1999. Définition de la catégorie (DI) révisée en 2006.



Environnement  
Canada

Environment  
Canada

Service canadien  
de la faune

Canadian Wildlife  
Service

Canada

Le Service canadien de la faune d'Environnement Canada assure un appui administratif et financier complet au Secrétariat du COSEPAC.